



## Un parent peut il être locataire pour son enfant?

-----  
Par Skam

Bonjour,

J'aimerais changer de logement car celui que je loue actuellement est situé dans un quartier qui devient de moins en moins sécurisant, malheureusement je suis au chômage et je ne peux pas constituer un dossier solide avant plusieurs mois et j'habite dans une région où les prix des loyers ne font qu'augmenter. Je me demande donc s'il est possible que mes parents deviennent locataires d'un appartement à ma place sachant qu'ils sont eux memes locataires? Ils ont une situation confortable et le prix de leur loyer et du mien ne dépasserait pas 1/3 de leurs revenus. Dans cette situation je serais hébergé à titre gratuit mais est ce que je pourrais verser la somme du loyer à mes parents chaque mois? Procéder ainsi serait il légal?

Merci beaucoup pour vos réponses

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,

Ce n'est pas illégal mais risqué.

Vos parents étant déjà locataires, cette nouvelle location ne sera pour eux qu'une résidence secondaire.

Donc aucune protection du locataire selon la loi 89-462.

De plus, vous n'aurez droit à aucune aide au logement.

La solution c'est de demander à vos parents une pension alimentaire et/ou de se porter garant pour votre location. Leur situation financière devrait rassurer un bailleur.

Consultez les services sociaux pour demander un logement social, et aussi calculer les aides possibles selon les différents scénarios.